

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 MARS 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUD,
M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

**9a - PROJETS PRESENTÉS DANS LE CADRE DE LA DOTATION
D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2017 ET DU FONDS DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIL) 2017**

AMENAGEMENT DE L'ESPACE SOLIDAIRE MAITE RICHIER

Mme Maylis DEL PIANTA expose qu'en 2016, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques a encouragé deux projets oloronais en leur attribuant une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la DETR, créée par la loi de finances n°2010-1657 du 29 décembre 2010 et intervenant en faveur de projets favorisant le maintien ou le développement des services publics en milieu rural. Il s'agit de l'aménagement de la salle d'escalade Edouard Louis phase 2 et de la rénovation du sol du gymnase Robert Scohy.

Trois autres projets ont également bénéficié du soutien financier de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL) : l'aménagement de l'esplanade du IV Septembre, l'aménagement de la toiture de l'école de Pondeilh et le programme pluriannuel de mise aux normes et d'accessibilité des bâtiments communaux.

En effet, en 2016, afin de relancer l'investissement public local, le Gouvernement a créé un fonds de soutien à l'investissement des communes et de leur groupement d'un montant d'un milliard d'euros. L'objectif du FSIL était d'aider dans la réalisation de travaux et de projets directement liés à la vie quotidienne et à la rénovation des équipements et bâtiments publics. En 2017, le FSIL est reconduit.

Il est rappelé que le Fonds de soutien à l'investissement public local peut se cumuler à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Aussi la Commune d'Oloron Sainte-Marie propose à l'avis des services de l'Etat sept projets dont six sont éligibles au FSIL et l'ensemble à la DETR.

Pour chaque projet, c'est un taux maximal qui est sollicité.

Enfin, des demandes d'aide seront déposées auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour ces projets. En effet, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a élaboré et mettra en application son « nouveau modèle départemental » en 2017.

Le premier projet présenté est l'aménagement de l'Espace solidaire Maïté Richier

Objectifs poursuivis :

Améliorer l'accueil des publics bénéficiaires des actions de la Croix-Rouge.

Contribuer au développement d'activités liées à l'accompagnement de personnes dites « fragiles » (accueil Alzheimer).

Améliorer l'identification des actions d'accompagnement des publics en situation de précarité en hébergeant les associations solidaires dans un même espace.

Nature du projet :

Il s'agit de d'aménager l'Unité Locale de la Croix-Rouge au sein de l'espace de solidarité MAITE RICHIER dont une partie est déjà occupée par le CODDA. Un local de plain-pied d'environ 400 mètres carrés sera aménagé. Le lieu abritera une zone de réception du public, un bureau d'accueil-écoute, deux bureaux pour les bénévoles et les élus, une salle de formation polyvalente, une zone pour le Bric à Brac et pour la vesti-boutique, une salle de stockage avec un coin atelier, une zone HRDA (Halte Répit Détente Alzheimer) composée d'une salle avec un jardinet attenant, une kitchenette et des sanitaires privés et publics.

Montant total HT : 350 080,00 €

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,
- **VALIDE** le dépôt des dossiers auprès des services de l'Etat et du Département,
- **PRECISE** que la Commune préfinance la T.V.A,
- **S'ENGAGE** à ne pas dépasser le taux maximum de 80 % de subventions en cas de financements complémentaires.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 24 mars 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,

AFFICHE LE 29/03/2017



Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 30/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/03/2017